



Amiens, le 8 décembre 2014

Communiqué de presse

Féminiser la création d'entreprise et encourager l'entrepreneuriat féminin

Concours Acti'Femmes Somme



Nicole Klein, préfète de la région Picardie, préfète de la Somme, organise, en partenariat avec la Boutique de Gestion Picardie – Ensemble pour Agir et Entreprendre, le concours Acti'Femmes, rendez-vous de la création d'entreprise au féminin.

Les objectifs de ce concours à dimension départementale sont multiples. Il s'agit tout d'abord de valoriser le parcours de jeunes créatrices d'entreprise de la Somme, de lutter contre les discriminations mais également de promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Ce concours permettra de réunir les partenaires évoluant dans le domaine de la création d'entreprise et de l'économie sociale et solidaire, les entreprises et les autres structures intéressées par l'entrepreneuriat féminin.

• Comment participer ?

Les dirigeantes d'entreprise et d'association sont invitées à présenter leur candidature d'ici au 10 décembre 2014 au plus tard.

Les inscriptions s'effectuent en ligne sur www.actifemmes.com

• Catégories et dotations :

Les candidates concourent dans quatre catégories :

- Acti'Femmes « Artisanat et commerce » - 1 prix
- Acti'Femmes « Services » - 1 prix
- Acti'Femmes « Politique de la Ville » - 1 prix
- Acti'Femmes « Economie sociale et solidaire » - 1 prix

Contact :

Service régional de la communication interministérielle ■ 03 22 97 80 36 ■ 0612 32 76 34 ■

• **Critères d'éligibilité :**

Toute entrepreneure, résidant dans la Somme, peut candidater aux conditions suivantes :

- Etre dirigeante d'entreprise créée entre le 1er janvier 2012 et le 15 octobre 2014, immatriculée dans la Somme (80).
- Etre dirigeante d'association ou autre structure d'utilité sociale et solidaire, immatriculée dans la Somme (80).
- La structure doit proposer ses activités/services à la population locale, dans les secteurs de l'emploi, de la solidarité,
- des services à la personne ou de la culture (pas de critère obligatoire quant à la date d'immatriculation).

• **Les dates à retenir**

10 décembre 2014 : : clôture des inscriptions

Janvier 2014 : présélection des candidatures sur dossier

Février 2015 : jurys, audition des candidates présélectionnées

Mars 2015 : remise des prix



On estime aujourd'hui à 820.000 le nombre d'entreprises de moins de 10 salariés dirigées par des femmes en France. Pour être exhaustif, il faudrait ajouter à ce chiffre les 295 000 femmes auto-entrepreneures que compte l'Hexagone.

Mais si le nombre de créatrices a considérablement augmenté ces dix dernières années, leur part dans l'ensemble des créateurs a peu progressé en vingt ans, passant de 27 à 30%